



ARTISANAT ET MÉTIERS
D'ART



Contact : 05 55 12 31 31

Site(s) de formation

- Cité internationale de la tapisserie

Aubusson

Certificateur : MINISTÈRE DE L'EDUCATION
NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

code RNCP : n°39714

Date de publication : 31/10/2024

CAP Art du tapis et de la tapisserie de lisso

PRÉSENTATION MÉTIER

Le titulaire du **CAP Art du tapis et de la tapisserie de lisso** confectionne, à partir d'un carton ou d'une maquette, en fonction des spécifications fournies, sous responsabilité et sous contrôle, des tapis et des tapisseries de lisso conformes aux exigences de qualité et d'esthétique.

OBJECTIFS

- Analyser un modèle en le traduisant graphiquement dans un format donné, choisit et détermine les quantités et les qualités des matières d'œuvre ainsi que les outils et les équipements nécessaires à sa réalisation.
- Assurer leur préparation : conditionne les matières d'œuvre, ourdit la chaîne, fabrique les lisses, règle la chaîne, broche et flute les fils de trame.
- Réaliser et reporter le calque.
- Réaliser l'échantillonnage des couleurs, tisser éventuellement un échantillon de chaque couleur choisie et vérifier leur conformité.
- Confectionner le tapis : tisser la lisière en duite et en trame, réaliser les points noués, former l'armature horizontale, couper les boucles, tond le velours...
- Confectionner la tapisserie de haute lisso.
- Confectionner la tapisserie de basse lisso.

PUBLICS / PRE-REQUIS

- Tout public

Un référent Handicap est à votre disposition pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation. Contactez le GRETA.





Durée

- 31 semaines en centre (1 100 heures)
- 6 semaines en entreprise (210 heures)

Validation / Modalités d'évaluation

- CAP Art du tapis et de la tapisserie de lisse, diplôme de niveau 3
- Attestation de formation

Modalités de formation

- Apports théoriques et pratiques
- Périodes en entreprise

Modalités de financement

- Financement individuel
- Contrat en alternance
- Compte Personnel de Formation (CPF)
- Projet de Transition Professionnel (PTP)
- Région Nouvelle Aquitaine

Tarif de référence*

Prise en charge de la formation par :

- Les opérateurs de compétence (OPCO)
- CNFPT
- Employeurs publics

Gratuit pour l'alternant

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

CAP Art du tapis et de la tapisserie de lisse

CONTENU

Réalisation d'un dessin d'observation :

- Analyser le modèle.
- Traduire graphiquement les caractéristiques formelles du modèle en trois dimensions : structure, proportions, perspective, lumière, en tenant compte de la mise en page.

Réalisation d'une composition colorée :

- Reproduire fidèlement les couleurs proposées.
- Associer de nouvelles couleurs et les organiser dans un format donné.

Réalisation d'un tissage :

- Mettre en œuvre les méthodes et les moyens de réalisation d'un tapis ou d'une tapisserie dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie.
- Montrer sa maîtrise des techniques et de la technologie du métier.
- Assurer la qualité et l'efficacité de son travail.

DEBOUCHES PROFESSIONNELS / POURSUITE D'ÉTUDES

Poursuite d'études : Ce CAP débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études : en Brevet des Métiers d'Art (BMA) Arts et techniques du tapis et de la tapisserie de lisse option A tapisserie de basse lisse ou option B tapisserie de haute lisse ; en Diplôme de fin d'Études Secondaires des Métiers d'Arts.

Métiers accessibles : Tapissier - Tapissier de basse lisse - Tapissier de haute lisse - Rentrayeur.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Dossier de candidature
- Accès après avoir signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- Entretien individuel avec jury et tests écrits